

MAI 2025

PROJECTIONS DES MÉNAGES PRIVÉS DANS LANAUDIÈRE

2025-2035



ÉMILIE NANTEL

Équipe de surveillance,
recherche et évaluation

Direction de santé publique

Québec 

Introduction

Au cours de la prochaine décennie, Lanaudière devrait connaître d'importants changements démographiques. Entre 2025 et 2035, la population lanaudoise pourrait s'accroître de 7,6 % et atteindre environ 607 200 personnes. Les perspectives démographiques régionales prévoient notamment une croissance importante du nombre d'aînés de 65 ans et plus (23 %). Cette hausse toucherait spécifiquement les aînés plus âgés; une croissance d'environ 3 % est attendue chez les 65-74 ans, tandis qu'une croissance de 51 % est prévue chez les 75 ans et plus. À l'inverse, un léger recul de la population âgée de 0-17 ans pourrait survenir (-0,9 %), combiné à une augmentation de 7,6 % chez les 18-44 ans et de 1,4 % chez les 45-64 ans¹.

Les perspectives démographiques, récemment mises à jour par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), donnent un aperçu des tendances quant à la croissance de la population, mais également quant à la répartition par âge et au rythme de vieillissement de la population (SCHL, 2020; Bellehumeur, 2015). Elles permettent également de calculer la projection du nombre de ménages privés sur un territoire. Les projections des ménages privés jouent un rôle important dans la détermination des besoins futurs en matière de logement et permettent d'identifier les besoins d'infrastructures, d'équipements et de services (SCHL, 2020; Bellehumeur, 2015).

Ce document fait état des plus récentes projections des ménages privés dans Lanaudière pour la période 2025-2035. Il présente l'évolution prévue du nombre de ménages privés durant cette période ainsi que la répartition de ces ménages au sein des différents territoires de la région, soit Lanaudière-Nord et ses MRC (D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm), ainsi que Lanaudière-Sud et ses MRC (L'Assomption et Les Moulins). Ce document constitue une deuxième mise à jour de ceux produits par l'Équipe de surveillance, recherche et évaluation (Bellehumeur, 2015; Ralijaona, 2023). Des données complémentaires, concernant la projection des personnes vivant en ménages collectifs, peuvent être consultées dans Bellehumeur, 2024.

À l'instar des projections de la population, les projections des ménages privés ne doivent pas être considérées comme un futur certain, mais plutôt comme un futur probable et attendu si les tendances récentes se poursuivent.

Scénario de référence

Les projections démographiques sont basées sur une série d'hypothèses réalisées à partir de données actuelles et passées. Ces hypothèses concernent les composantes démographiques qui influencent les effectifs de population, soient la fécondité, la mortalité et la migration (internationale, interprovinciale et interrégionale) (ISQ, 2024).

Généralement, plusieurs scénarios sont considérés pour élaborer des projections démographiques. Le scénario de référence A, ou encore le scénario moyen, est conservé puisqu'il s'agit de celui qui est le plus plausible.

Ménages privés

Un ménage privé fait référence à « une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger » (Statistique Canada, 2021). Un ménage occupé par plusieurs personnes peut être composé de personnes apparentées (p. ex. un couple avec ou sans enfant(s)), ou non apparentées (p. ex. des colocataires). Les ménages privés excluent les ménages collectifs (maisons de chambres, certaines résidences pour aînés, hôpitaux, CHSLD, congrégations religieuses, etc.). Afin d'alléger le texte, le terme ménage est utilisé pour désigner un ménage privé.

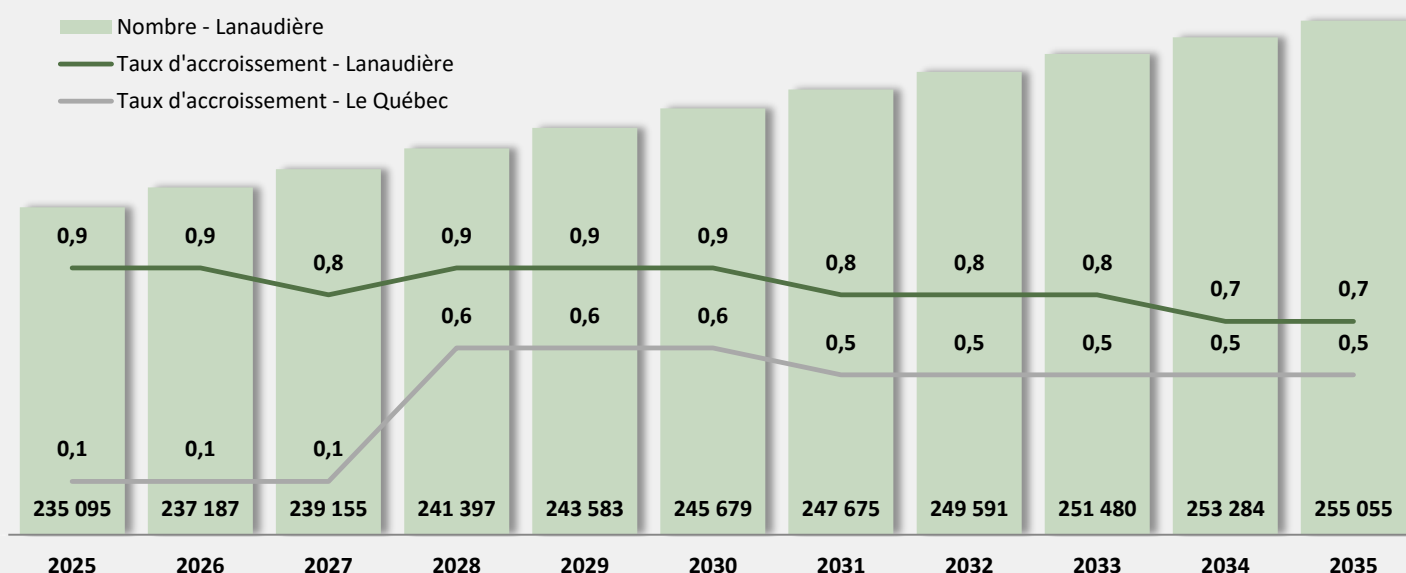
¹ Toutes les données lanaudoises peuvent être consultées dans le SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA – statistiques régionales) au <https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/documentation/sylia-statistiques-regionales/> et dans les documents de projections de la population pour Lanaudière (Nantel, 2025a), Lanaudière-Nord (Nantel, 2025b) et Lanaudière-Sud (Nantel, 2025c).

Une croissance prévue du nombre de ménages privés

Au 1^{er} juillet 2025², Lanaudière devrait compter 235 095 ménages sur son territoire. Selon les projections, la région pourrait atteindre un total de 255 055 ménages d’ici 2035. Cela représenterait une hausse de près de 20 000 ménages sur dix ans, soit un taux d’accroissement de 8,5 %.

Entre 2025 et 2035, le nombre de ménages devrait augmenter chaque année, mais le taux annuel d’accroissement pourrait légèrement ralentir au cours de la période, passant graduellement de 0,9 % à 0,7 %.

Ménages privés projetés et variation annuelle, scénario Référence A2024, Lanaudière et le Québec, 2025 à 2035 (N et taux d’accroissement en %)



Sources : ISQ, Ménages privés selon le groupe d’âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, régions administratives du Québec, 2021-2051, 7 octobre 2024.
ISQ, Ménages privés selon le groupe d’âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, Québec, 2021-2071, 7 octobre 2024.

Les projections provinciales révèlent que le Québec devrait aussi connaître une augmentation de ses ménages, et ce, chaque année entre 2025 et 2035. Toutefois, le taux annuel d’accroissement des ménages de Lanaudière devrait suivre une tendance bien différente de celle du Québec pour les années 2025 à 2028. À l’échelle du Québec, le taux annuel d’accroissement des ménages devrait demeurer faible et stable de 2025 à 2027 (0,1 %). En 2028, un bond du taux d’accroissement devrait survenir, lequel atteindrait 0,6 %. En nombres, l’augmentation pourrait donc passer d’environ 4 000 ou 5 000 nouveaux ménages par année, à plus de 20 000 nouveaux ménages par année dans la province (données non présentées). Ceci serait essentiellement dû au solde migratoire international qui augmenterait grandement dès 2028³.

² Les données pour l’année 2025 sont également des données projetées. Les projections sont réalisées pour le 1^{er} juillet de chaque année.

³ Le solde migratoire constitue la différence entre le nombre de personnes qui entrent sur un territoire (ici, le Québec) et le nombre de personnes qui quittent le territoire. Plus de données sur le sujet sont disponibles dans la fiche *Population et composantes démographiques projetées, MRC, Lanaudière et le Québec : 2025 à 2041* sur le site du SYLIA – statistiques régionales au <https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/documentation/syLIA-statistiques-regionales/recherche/>.

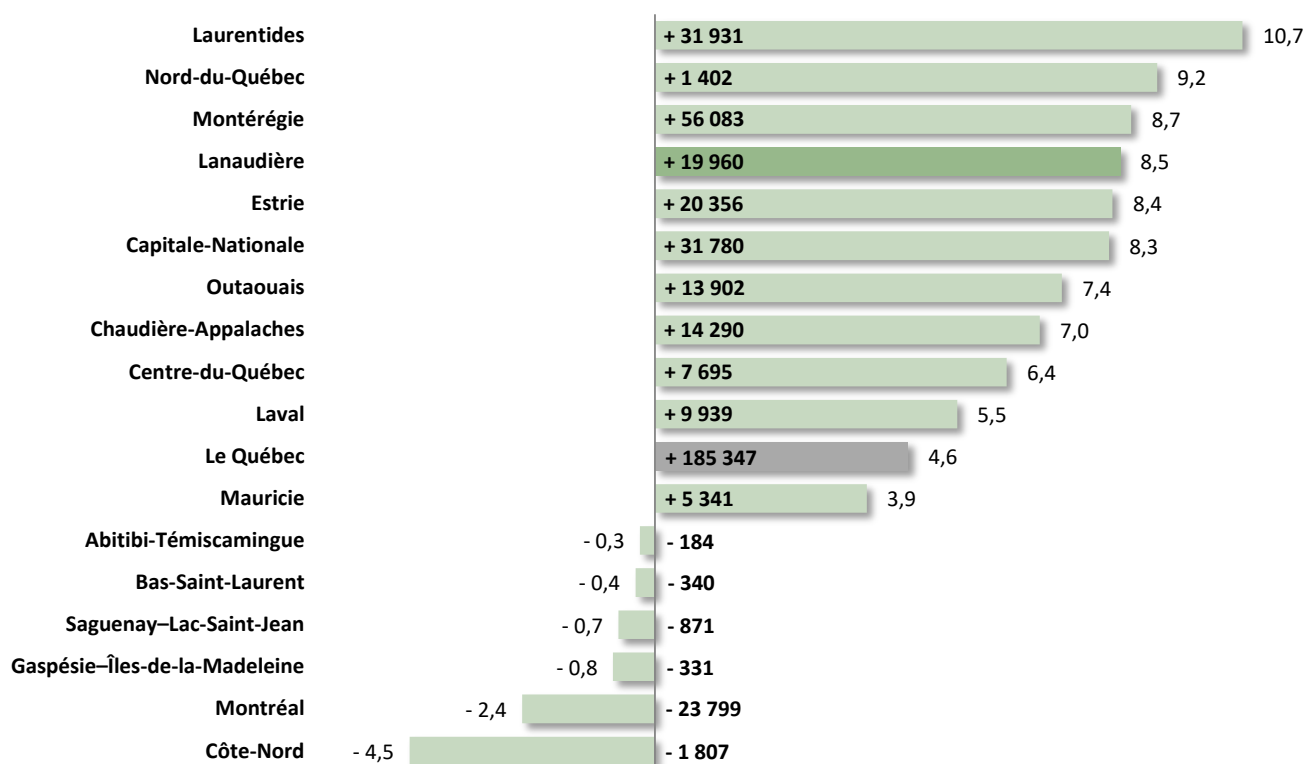
Lanaudière parmi les régions

Selon les projections 2025-2035, 11 régions administratives devraient connaître une hausse du nombre de ménages sur leur territoire, alors que six régions pourraient plutôt assister à une décroissance. Cette décroissance pourrait toutefois être très faible dans quatre des six régions, soit inférieure à 1 %.

Durant cette même période, le taux d'accroissement dans Lanaudière, estimé à 8,5 %, devrait se situer au quatrième rang parmi les régions administratives du Québec, derrière les régions des Laurentides (11 %), du Nord-du-Québec (9,2 %) et de la Montérégie (8,7 %).

La région lanaudoise se distinguerait de l'ensemble de la province, qui elle, devrait connaître une croissance des ménages considérablement plus faible. Cette croissance entre 2025 et 2035 se situerait à 4,6 %. En nombre, cela pourrait représenter jusqu'à 185 000 ménages de plus dans la province au terme de la période.

Accroissement des ménages privés, scénario Référence A2024, régions administratives du Québec, 2025 à 2035 (N et %)



Sources : ISQ, Ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, régions administratives du Québec, 2021-2051, 7 octobre 2024.
ISQ, Ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, Québec, 2021-2071, 7 octobre 2024.

Au-delà des taux de croissance projetés dans chacune des régions administratives, il est intéressant d'observer comment ces prévisions se traduisent en termes de nombres de ménages. Par exemple, un accroissement de 8,3 % à la Capitale-Nationale représente un bien plus grand nombre de nouveaux ménages (environ 31 800) qu'un accroissement de 8,4 % en Estrie (environ 20 400) ou de 8,5 % dans Lanaudière (environ 20 000). D'ailleurs, bien que l'accroissement prévu dans Lanaudière soit similaire à celui prévu en Montérégie (8,5 % c. 8,7 %), le nombre de nouveaux ménages serait près de trois fois plus élevé en Montérégie (environ 20 000 c. 56 100). De même, un taux d'accroissement de 9,2 % dans le Nord-du-Québec, supérieur à celui prévu pour Lanaudière, représenterait toutefois beaucoup moins de nouveaux ménages (environ 1 400).

La croissance des ménages selon l'âge de la personne repère

Lanaudière et ses deux sous-régions

À l'échelle sous-régionale, la croissance du nombre de ménages devrait être un peu plus marquée dans le nord de la région (9,3 %) que dans le sud (7,8 %). Lanaudière-Nord devrait connaître un gain de 10 250 ménages, pour atteindre près de 121 000 en 2035. Dans Lanaudière-Sud, le nombre de ménages pourrait augmenter de 9 711 et atteindre plus de 134 000 au terme de la période.

Ménages privés projetés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénario Référence A2024, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, 2025 à 2035 (N et taux d'accroissement en %)

| | Lanaudière-Nord | | | Lanaudière-Sud | | | Lanaudière | | |
|----------------|-----------------|----------------|------------|----------------|----------------|------------|----------------|----------------|------------|
| | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. |
| | N | N | % | N | N | % | N | N | % |
| 15-24 ans | 2 674 | 3 511 | 31,3 | 1 919 | 2 354 | 22,7 | 4 594 | 5 868 | 27,7 |
| 25-44 ans | 31 996 | 33 232 | 3,9 | 38 729 | 39 453 | 1,9 | 70 723 | 72 679 | 2,8 |
| 45-64 ans | 38 420 | 39 019 | 1,6 | 49 244 | 49 770 | 1,1 | 87 657 | 88 791 | 1,3 |
| 65-74 ans | 22 717 | 22 902 | 0,8 | 20 561 | 21 619 | 5,1 | 43 282 | 44 525 | 2,9 |
| 75 ans et plus | 14 789 | 22 182 | 50,0 | 14 045 | 21 013 | 49,6 | 28 839 | 43 192 | 49,8 |
| Total | 110 596 | 120 846 | 9,3 | 124 498 | 134 209 | 7,8 | 235 095 | 255 055 | 8,5 |

Tx accr. : Taux d'accroissement.

Sources : ISQ, Nombre de ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2021-2051, 19 décembre 2024.

ISQ, Ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, régions administratives du Québec, 2021-2051, 7 octobre 2024.

Des changements importants devraient survenir en ce qui concerne la croissance et la répartition des ménages selon le groupe d'âge de la personne repère⁴. Entre 2025 et 2035, les ménages ayant une personne repère âgée de 75 ans et plus devraient connaître la croissance la plus importante. Ce constat pourrait être observé tant dans Lanaudière que dans ses deux sous-régions. Le nombre de ménages ayant une personne repère de ce groupe d'âge pourrait atteindre près de 43 200 dans Lanaudière, soit une augmentation de 50 %. Le taux d'accroissement serait d'ailleurs le même dans les deux sous-régions. Cette augmentation concorde avec les perspectives démographiques qui prévoient que l'effectif des 75 ans et plus subira la plus forte croissance parmi l'ensemble des groupes d'âge de la population lanaudoise pour la période 2025-2035 (Nantel, 2025a).

En ce qui concerne les ménages ayant une personne repère appartenant au groupe d'âge le plus jeune (15-24 ans), la hausse prévue devrait être plus marquée dans Lanaudière-Nord (31 %) que dans Lanaudière-Sud (23 %). À l'inverse, la hausse prévue chez les ménages dont la personne repère est âgée de 65-74 ans serait plus marquée au sud (5,1 %) qu'au nord (0,8 %).

⁴ La personne repère désigne le soutien principal du ménage.

En 2025, plus d'un ménage lanauchois sur trois (37 %) aurait une personne repère âgée de 45-64 ans et cette situation devrait se poursuivre jusqu'en 2035 (35 %). Une prévision similaire s'applique également aux deux sous-régions. Toutefois, la part des ménages dont la personne repère est âgée de 25-44 ans, 45-64 ans ou 65-74 ans devrait diminuer légèrement au cours des dix prochaines années, au profit des ménages dont la personne repère est âgée de 75 ans et plus qui, eux, augmenteraient considérablement. Enfin, la part de ménages ayant une personne repère âgée de 15-24 ans demeurera vraisemblablement similaire durant les dix prochaines années.

En 2025 tout comme en 2035, Lanaudière-Nord pourrait compter une plus grande part de ménages ayant une personne repère âgée de 15-24 ans, de 65-74 ans ou de 75 ans et plus que Lanaudière-Sud. À l'inverse, Lanaudière-Sud aurait une plus grande part de ménages ayant une personne repère âgée de 25-44 ans ou de 45-64 ans que Lanaudière-Nord. Toutes ces différences seraient toutefois de faible ampleur.

Répartition des ménages privés projetés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénario Référence A2024, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, 2025 et 2035 (%)

| | Lanaudière-Nord | | Lanaudière-Sud | | Lanaudière | |
|----------------|-----------------|--------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 |
| | % | % | % | % | % | % |
| 15-24 ans | 2,4 | 2,9 | 1,5 | 1,8 | 2,0 | 2,3 |
| 25-44 ans | 28,9 | 27,5 | 31,1 | 29,4 | 30,1 | 28,5 |
| 45-64 ans | 34,7 | 32,3 | 39,6 | 37,1 | 37,3 | 34,8 |
| 65-74 ans | 20,5 | 19,0 | 16,5 | 16,1 | 18,4 | 17,5 |
| 75 ans et plus | 13,4 | 18,4 | 11,3 | 15,7 | 12,3 | 16,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Note : Le total peut différer de la somme de ses parties en raison des arrondis.

Sources : ISQ, Nombre de ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2021-2051, 19 décembre 2024.

ISQ, Ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de base de 2024, régions administratives du Québec, 2021-2051, 7 octobre 2024.

Les ménages composés d'une personne seule : une préoccupation chez les aînés

Dans Lanaudière, l'importante hausse anticipée du nombre de ménages dont la personne repère est âgée de 75 ans ou plus accentue les préoccupations par rapport aux aînés vivant seuls. Selon le Recensement de 2021, dans la région, ce sont 29 % des aînés de 75-84 ans qui vivaient seuls dans leur ménage privé. Chez les 85 ans et plus, cette proportion grimpe à 43 % (Statistique Canada, 2021). Considérant les récentes projections de la population (Nantel, 2025a), le nombre de personnes vivant seules pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Afin de favoriser le vieillissement à domicile, il incombe de s'assurer que les personnes aînées peuvent non seulement recevoir les soins nécessaires, mais qu'elles peuvent également vieillir en sécurité, en préservant leur autonomie et en conservant un réseau social. Ce défi est d'autant plus grand chez les personnes aînées vivant seules.

Les six municipalités régionales de comté (MRC)

Entre 2025 et 2035, les MRC Lanaudoises pourraient connaître une croissance du nombre de ménages sur leur territoire se situant environ entre 6 % et 12 %.

Dans la région, la MRC de Montcalm devrait connaître la croissance des ménages la plus importante. Par rapport à 2025, elle pourrait compter 3 288 ménages supplémentaires, ce qui correspond à un taux d'accroissement de 12,3 %. Les MRC de L'Assomption et de D'Autray pourraient, quant à elles, connaître les taux d'accroissement des ménages les plus faibles, soit de 5,6 % et de 6,5 % respectivement. En nombre absolu, la MRC des Moulins, la plus peuplée de la région, pourrait toutefois connaître le gain du nombre de ménages le plus appréciable, soit une croissance de 6 682 ménages. Le gain le plus faible en termes de nombre pourrait être observé dans la MRC de D'Autray, la moins peuplée de Lanaudière, qui connaîtrait une hausse à la hauteur de 1 372 nouveaux ménages.

Lorsque l'on observe ces prévisions selon le groupe d'âge de la personne repère, deux MRC se distinguent. D'une part, la MRC de Montcalm pourrait se démarquer par la croissance la plus élevée au sein de quatre des cinq groupes d'âge présentés, soit les 15-24 ans (37 %), 25-44 ans (5,5 %), 45-64 ans (6,6 %) et 75 ans et plus (57 %). D'autre part, la MRC de L'Assomption serait la seule à connaître un recul au sein de plusieurs groupes d'âge, bien que ce recul s'annonce faible chez les 25-44 ans (-0,6 %) et les 45-64 ans (-0,2 %), ainsi que modéré chez les 65-74 ans (-2,6 %).

Néanmoins, toutes les MRC affichent une prévision commune : les ménages dont la personne repère est âgée de 75 ans et plus devraient connaître une augmentation majeure, avec un taux d'accroissement prévu oscillant entre 45 % (D'Autray et L'Assomption) et 57 % (Montcalm).

Ménages privés projetés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénario Référence A2024, MRC, 2025 à 2035 (N et taux d'accroissement en %)

| | D'Autray | | | Joliette | | | Matawinie | | |
|----------------|---------------|---------------|------------|---------------|---------------|------------|---------------|---------------|------------|
| | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. |
| | N | N | % | N | N | % | N | N | % |
| 15-24 ans | 472 | 600 | 27,1 | 1 037 | 1 344 | 29,6 | 438 | 575 | 31,3 |
| 25-44 ans | 5 988 | 6 047 | 1,0 | 9 999 | 10 360 | 3,6 | 6 025 | 6 291 | 4,4 |
| 45-64 ans | 7 348 | 7 211 | -1,9 | 10 983 | 11 436 | 4,1 | 10 726 | 10 389 | -3,1 |
| 65-74 ans | 4 284 | 4 320 | 0,8 | 7 053 | 6 707 | -4,9 | 7 169 | 7 217 | 0,7 |
| 75 ans et plus | 2 889 | 4 175 | 44,5 | 5 428 | 7 949 | 46,4 | 4 005 | 6 185 | 54,4 |
| Total | 20 981 | 22 353 | 6,5 | 34 500 | 37 796 | 9,6 | 28 363 | 30 657 | 8,1 |

| | Montcalm | | | L'Assomption | | | Les Moulins | | |
|----------------|---------------|---------------|-------------|---------------|---------------|------------|---------------|---------------|------------|
| | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. | 2025 | 2035 | Tx accr. |
| | N | N | % | N | N | % | N | N | % |
| 15-24 ans | 727 | 992 | 36,5 | 784 | 995 | 26,9 | 1 135 | 1 359 | 19,7 |
| 25-44 ans | 9 984 | 10 534 | 5,5 | 15 935 | 15 833 | -0,6 | 22 794 | 23 620 | 3,6 |
| 45-64 ans | 9 363 | 9 983 | 6,6 | 20 478 | 20 435 | -0,2 | 28 766 | 29 335 | 2,0 |
| 65-74 ans | 4 211 | 4 658 | 10,6 | 9 661 | 9 405 | -2,6 | 10 900 | 12 214 | 12,1 |
| 75 ans et plus | 2 467 | 3 873 | 57,0 | 7 201 | 10 420 | 44,7 | 6 844 | 10 593 | 54,8 |
| Total | 26 752 | 30 040 | 12,3 | 54 059 | 57 088 | 5,6 | 70 439 | 77 121 | 9,5 |

Tx accr. : Taux d'accroissement.

Source : ISQ, Nombre de ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2021-2051, 19 décembre 2024.

Au sein de cinq des six MRC, les ménages ayant une personne repère âgée de 45-64 ans seraient les plus nombreux, tant en 2025 qu'en 2035. Seule la MRC de Montcalm fait exception à ce constat, où les ménages ayant une personne repère âgée de 25-44 ans seraient en plus grand nombre. Cela concorde avec les projections de la population, qui prévoient que la population de la MRC de Montcalm demeurera vraisemblablement plus jeune que celles des autres MRC au cours des dix prochaines années (Nantel, 2025b). Toutefois, en 2025 comme en 2035, la MRC de Joliette pourrait se démarquer par une plus grande proportion de ménages dont la personne repère appartient au groupe d'âge le plus jeune, soit 15-24 ans (3,0 % et 3,6 %, respectivement). La MRC de Montcalm afficherait des proportions seulement un peu plus faibles que celle de Joliette (2,7 % et 3,3 %, respectivement).

Dans la MRC de Matawinie, en 2035, près de la moitié des ménages (44 %) auraient une personne repère âgée de 65 ans et plus. La MRC devrait se distinguer des autres par une plus grande proportion de ménages dont la personne repère est âgée de 65-74 ans (24 %). La MRC de Joliette serait toutefois celle ayant la plus grande part de ménages dont la personne repère est âgée de 75 ans et plus (21 %), suivi de près par Matawinie (20 %).

Répartition des ménages privés projetés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénario Référence A2024, MRC, 2025 et 2035 (%)

| | D'Autray | | Joliette | | Matawinie | | Montcalm | | L'Assomption | | Les Moulins | |
|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 | 2025 | 2035 |
| | % | % | % | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| 15-24 ans | 2,2 | 2,7 | 3,0 | 3,6 | 1,5 | 1,9 | 2,7 | 3,3 | 1,5 | 1,7 | 1,6 | 1,8 |
| 25-44 ans | 28,5 | 27,1 | 29,0 | 27,4 | 21,2 | 20,5 | 37,3 | 35,1 | 29,5 | 27,7 | 32,4 | 30,6 |
| 45-64 ans | 35,0 | 32,3 | 31,8 | 30,3 | 37,8 | 33,9 | 35,0 | 33,2 | 37,9 | 35,8 | 40,8 | 38,0 |
| 65-74 ans | 20,4 | 19,3 | 20,4 | 17,7 | 25,3 | 23,5 | 15,7 | 15,5 | 17,9 | 16,5 | 15,5 | 15,8 |
| 75 ans et plus | 13,8 | 18,7 | 15,7 | 21,0 | 14,1 | 20,2 | 9,2 | 12,9 | 13,3 | 18,3 | 9,7 | 13,7 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Note : Le total peut différer de la somme de ses parties, en raison des arrondis.

Source : ISQ, Nombre de ménages privés selon le groupe d'âge de la personne repère, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2021-2051, 19 décembre 2024.

Conclusion

D'ici les prochaines années, Lanaudière pourrait connaître un gain considérable du nombre de ménages privés sur son territoire. En 2035, la région devrait compter près de 20 000 ménages de plus qu'en 2025. Cette croissance devrait être observée dans les différents territoires lanaudois, plus particulièrement dans Lanaudière-Nord, spécifiquement dans la MRC de Montcalm. Par ailleurs, des changements devraient être observés en ce qui concerne la répartition des ménages privés selon l'âge de la personne repère. Selon les projections, il pourrait y avoir une augmentation importante des ménages ayant une personne repère âgée de 75 ans et plus. Cela va de pair avec les perspectives démographiques de la région qui prévoient une croissance importante du nombre d'aînés d'ici 2035 (Nantel, 2025a).

Ces changements prévus soulèvent des enjeux majeurs pour le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que pour de nombreux acteurs locaux (municipal, communautaire, scolaire, etc.). L'offre de logements sera-t-elle suffisante et adéquatement répartie sur le territoire pour répondre aux besoins de ces nouveaux ménages? Aurons-nous les ressources nécessaires afin d'accompagner une population vieillissante qui désire demeurer à domicile? Comment gérer cette croissance démographique alors que certains territoires sont déjà saturés? Tandis que certaines municipalités manquent de terrains vacants, d'autres se heurtent à des problèmes d'infrastructures publiques. Les contraintes sont multiples pour les municipalités et les MRC lanaudoises et les freins à l'adaptation du territoire aux perspectives démographiques sont multidimensionnels.

Il convient toutefois de rappeler que ces projections, bien que probables, restent incertaines et sujettes à divers facteurs socioéconomiques, politiques et sanitaires. Par exemple, la hausse marquée des prix des propriétés et des logements en location pourrait freiner l'augmentation prévue des ménages dont la personne repère est âgée de 15 à 24 ans, les jeunes étant susceptibles, peut-être, de rester chez leurs parents plus longtemps. Malgré les incertitudes, il demeure essentiel d'anticiper les défis liés à la transformation, au réaménagement et à l'adaptation des logements et des infrastructures. Dans le contexte du vieillissement de la population, il importe d'intégrer dans les schémas d'aménagement des éléments favorisant la santé physique et mentale des aînés (tel que l'habitat adapté et inclusif pour les aînés comportant un minimum d'unités de logement abordable ou social dans tout projet résidentiel) afin de prolonger leur autonomie et leur résilience. De plus, leur sécurité, leur mobilité, leur accessibilité aux différents services ainsi que leur participation sociale devront être prioritaires — notamment en impliquant les personnes aînées dans les dispositifs d'urbanisme participatif pour la conception des projets urbains — tout en continuant de répondre aux besoins des générations plus jeunes.

L'aménagement ou le réaménagement d'un quartier nécessite une approche coordonnée, conciliant mixité sociale (âge, situation économique), accessibilité aux ressources urbaines et densité d'habitat. À cet égard, le Programme particulier d'urbanisme (PPU)⁵ est un dispositif judicieux favorisant un impact positif sur la santé et la qualité de vie des individus. Compte tenu des évolutions démographiques prévues et des besoins variés, une réflexion élargie des parties prenantes sera essentielle pour développer une offre de milieux de vie sains, sécuritaires, inclusifs et intergénérationnels. La concertation régionale découlant des ententes sectorielles en aménagement du territoire, conclues entre les MRC, les ministères et le CISSS de Lanaudière, permettront de mettre en commun les savoirs et expertises des partenaires, contribuant ainsi à un développement territorial mieux adapté aux réalités présentes et futures.

⁵ Un PPU est une composante du plan d'urbanisme qui précise la planification de certains secteurs suscitant une attention toute particulière de la part d'un conseil municipal. Il permet à la municipalité locale d'assurer une équité socio-spatiale des commerces et des services et un milieu de vie attractif et inclusif.

Références

BELLEHUMEUR, Patrick. *Projection des ménages privés dans Lanaudière*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, avril 2015, 12 p.

BELLEHUMEUR, Patrick. Vers une hausse des personnes vivant en logement collectif, *On surveille pour vous. Bulletin d'information lanauois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2024, n° 105.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071. Édition 2024*, 2024, Québec, 102 pages, site Web : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/perspectives-demographiques-quebec-et-regions-2021-2071-edition-2024.pdf>

NANTEL, Émilie. *Projections de la population de Lanaudière. Vers 2035*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, mars 2025(a), 12 p.

NANTEL, Émilie. *Projections de la population de Lanaudière-Nord. Vers 2035*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, mars 2025 (b), 14 p.

NANTEL, Émilie. *Projections de la population de Lanaudière-Sud. Vers 2035*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, mars 2025 (c), 14 p.

RALIJAONA, Carole. *Projections des ménages privés dans Lanaudière 2023-2033*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023, 8 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (SCHL). *Le marché sous la loupe – Projections sur les ménages de la SCHL, Analyse nationale et provinciale*, 2020, 16 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire*, Recensement de la population, 2021, site Web : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=households-menage014>

STATISTIQUE CANADA. *Recensement canadien de 2021*, 2021, Fichier CO-2475 Tableau 5.ivt.

Analyse et rédaction

Émilie Nantel, Équipe de surveillance, recherche et évaluation (SRE)

Traitement des données et conception des figures

Geneviève Marquis, Équipe de SRE

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux, cheffe de l'administration des programmes SRE

Relecture

Équipe de SRE

Patrick Bellehumeur

Élizabeth Cadieux

Marjolaine Lamoureux Théorêt

Élisabeth Lavallée

Geneviève Marquis

Équipe de santé environnementale (SE)

Élyse Brais, cheffe de l'administration des programmes SE

Jimmy Matas, dossier Milieux de vie physiquement actifs et mobilité durable

Martin Sirois, dossier Aménagement du territoire

Mise en page

Annie Foster, Équipe de SRE

Source de l'image

Canva

Ce document peut être téléchargé sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous Documentation/Santé publique/Démographie et population.

Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

NANTEL, Émilie. *Projections des ménages privés dans Lanaudière 2025-2035*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, mai 2025, 11 pages.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2025

Dépôt légal

Deuxième trimestre 2025

ISBN : 978-2-555-01253-0

Bibliothèque et Archives nationales du Québec